



TRAÇABILITÉ

GedMouv équipe France Benne

La mutualisation est le fondement du partenariat signé entre GedMouv et France Benne, lors du dernier Solutrans. Le groupement a adopté le système de traçabilité et de suivi des envois entre les transporteurs et leurs clients. « Un transporteur peut suivre les envois, savoir si le conducteur est arrivé sur place, avoir la photo de la lettre de voiture émargée, le tout en direct », explique Benoît Aujay, Directeur général de GedMouv. Ce sont les transporteurs qui prennent la main et font remonter l'information à leurs clients qui peuvent également suivre les envois en direct. Le conducteur envoie les informations inhérentes à la livraison via un smartphone ou une tablette. Plus de coup de fil du client pour prendre des nouvelles de sa livraison, en somme. Le contrat de France Benne devrait être déployé sur l'ensemble de ses 86 adhérents (pour un parc estimé à 3 000 véhicules) courant 2018. Ceux-ci peuvent souscrire pour eux et pour leurs sous-traitants. Le système est interfaçable avec une quinzaine de TMS via des passerelles (notamment ceux d'Akanea avec lequel GedMouv a signé dans la foulée, toujours à Solutrans, GPI ou encore Cofisoft). Mais aussi



France Benne, piloté par Didier Ramette, utilisera la plate-forme pour son service commercial et quelques adhérents pilotes.

avec le TMS chargeurs. « Le transporteur saisit son ordre via le TMS et n'a pas besoin d'une seconde saisie ». Entre fin septembre et fin novembre, 250 contrats avaient déjà été signés. Il y a une vingtaine de « poc » (pilotes) chez des gros commissionnaires ou des chargeurs. Courant 2018, GedMouv espère être présent chez tous les groupements. Sa force : l'accès proposé en parallèle aux 320 000 camions présents dans sa base. GedMouv, l'une des filiales de la galaxie S2PWeb, filiale de la holding H2P (qui comprend également B2PWeb et GedTrans), apporte la même garantie qui a déjà séduit les transporteurs utilisateurs de B2Pweb. Solution conçue par et pour les transporteurs, GedMouv permet un accès élargi aux données via la traçabilité mutualisée mais seulement à l'attention des transporteurs. Ceux-ci sont assurés de la confidentialité de leurs données commerciales. « Mes patrons sont des commissionnaires et des transporteurs. Je ne peux pas exploiter leurs données ». Et, si besoin était, pour se distinguer clairement des plateformes digitales, Benoît Aujay tient à lever toute ambiguïté : « on n'a aucune ambition d'éditer des TMS ». ♦ S. L.G.